



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Genève, le 29 mai 2008

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint des Conseils d'Etat
de la République et canton de Genève et du canton de Vaud

Une réflexion commune Vaud-Genève s'instaure à propos des infrastructures d'importance suprarégionales

La prospérité de la Suisse romande, et des cantons de Vaud et Genève en particulier, passera par la capacité des deux cantons à imaginer de nouvelles manières de collaborer. Conscients de cette réalité et soucieux d'imprimer un nouvel état d'esprit à leurs relations, les deux gouvernements initient aujourd'hui une réflexion sur le financement commun des infrastructures suprarégionales.

Dans ce cadre, les deux gouvernements ont identifié quelques infrastructures significatives pour la prospérité de la région lémanique et pour lesquelles des perspectives de collaboration paraissent prometteuses. Il s'agit en particulier :

- **de la 3^{ème} voie CFF**
- **des infrastructures aéroportuaires**
- **des centres d'exposition**

3^e voie CFF

Les gouvernements genevois et vaudois affirment avec force que la réalisation de la troisième voie continue entre Lausanne et Genève, qui relève de la compétence fédérale, est une priorité absolue pour les deux cantons et pour le maintien de la compétitivité économique de la région romande.

Les deux gouvernements inscrivent d'ailleurs leur détermination à achever la réalisation de cette 3^{ème} voie dans le contexte global de la mise en valeur du réseau ferroviaire sur le Plateau suisse et la Suisse romande en particulier.

Les deux gouvernements affirment donc leur volonté de voir ces travaux se réaliser au plus vite et se déclarent disposés, s'ils étaient appelés par la Confédération à le faire, à examiner un préfinancement cantonal rémunéré et remboursable.

Par ailleurs, les deux gouvernements confirment leur volonté de réaliser et de financer leur part des infrastructures ferroviaires pour permettre le développement du RER planifié dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Infrastructures aéroportuaires

La Suisse romande dispose, avec l'Aéroport international de Genève (AIG), d'infrastructures aéroportuaires exceptionnelles pour une région de cette taille en Europe. A côté de l'AIG, la région peut d'ailleurs s'appuyer sur des infrastructures d'une autre échelle (telles l'Aéropôle de Payerne) dont le développement tel qu'il est prévu, présente quelques perspectives intéressantes d'activités complémentaires.

L'atout que représente l'AIG, essentiel à notre prospérité, doit être préservé en modernisant les installations actuelles. Malgré l'importance des travaux actuellement en cours dans l'aérogare principale – les plus importants depuis sa construction en 1968 - ces investissements ne suffiront pas à assurer seuls l'avenir de l'AIG. C'est pourquoi d'autres chantiers sont d'ores et déjà prévus pour les années suivantes.

Dans ce cadre, les deux gouvernements étudieront la possibilité d'associer le canton de Vaud au financement de ces investissements, sous une forme qui reste encore à définir (prêts bonifiés, autres facilités de financement, etc.).

Centres d'exposition

L'apport économique de certaines grandes expositions internationales est essentiel à la prospérité régionale. Là aussi, leur maintien et leur développement supposent des investissements et des adaptations permanentes des infrastructures d'accueil.

Dans ce cadre, constatant la complémentarité naturelle qui existe entre les infrastructures d'envergure prévues pour ces grandes expositions internationales et celles offertes aux manifestations à caractère national ou régional, les deux gouvernements étudieront la possibilité d'associer l'Etat de Vaud au capital de la nouvelle société anonyme Palexpo SA qui vient d'être constituée à Genève.

Il s'agira, aux côtés de l'Etat de Genève et avec l'appui d'autres investisseurs privés (dont la Société du Salon de l'Auto et diverses entreprises romandes), d'assurer le financement durable des travaux de modernisation et d'adaptation de Palexpo. Ces travaux débuteront cet été déjà et s'étaleront sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, les deux gouvernements, conscients que d'autres infrastructures de dimension suprarégionale répondent aussi à un intérêt commun, poursuivront la réflexion en examinant si d'autres domaines peuvent être concernés par une démarche commune, par exemple dans le domaine des infrastructures culturelles ou de mobilité.
